

Les industries de l'électricité et du solaire unissent leurs forces pour préparer les réseaux européens à une révolution de l'énergie photovoltaïque

L'énergie solaire prend le pas sur les combustibles fossiles dans toute l'Europe. Avec plus de 600 GW de capacité photovoltaïque totale installée prévue d'ici 2030, le réseau électrique européen doit être prêt pour intégrer et acheminer les quantités de renouvelables produits. Les industries solaire et électrique, se sont réunies lors de trois tables rondes pour discuter de la manière d'optimiser l'intégration de l'énergie photovoltaïque dans le réseau de distribution. Le constat commun est que l'ampleur du défi nécessite d'abord une approche anticipative de la planification du réseau. Ensuite, il est crucial de mettre en place des procédures standardisées et transparentes d'information, accompagnées d'une numérisation massive. Enfin, une évaluation complète des outils de flexibilité réseau est nécessaire.

La croissance du secteur solaire représente une révolution pour les réseaux électriques européens, qui ont été initialement conçus pour acheminer l'électricité produite par un système centralisé, alors que la production énergétique se décentralise de plus en plus. A ce jour, l'Europe et les États-Unis ont environ 1 000 GW de projets solaires en attente d'être raccordés. Or les retards de raccordement, dus à la congestion du réseau et aux autorisations de développement du réseau laborieusement accordées, font augmenter les coûts d'installation des panneaux solaires, mettant en péril l'avantage concurrentiel de l'énergie solaire. Pour éviter de ralentir la transition énergétique européenne, les réseaux électriques de distribution doivent anticiper ce développement fulgurant et nécessaire du solaire, grâce aussi et surtout à un soutien politique d'ampleur.

"Le système énergétique évolue rapidement, nous avons donc besoin d'une nouvelle approche qui se veut prospective lorsque nous modernisons et étendons notre réseau électrique. Cela signifie concevoir des plans de réseau avec un accent mis sur les énergies renouvelables, prenant en compte des horizons temporels plus larges et se concentrant par ailleurs sur des zones de basse tension avec une analyse plus granulaire, puisque c'est là que plupart des raccordements photovoltaïques auront lieu", a déclaré le Secrétaire général d'Eurelectric, Kristian Ruby.

Les États Membres devraient veiller à ce que la planification du réseau de distribution soit plus exhaustive au vu des nouvelles caractéristiques du système énergétique. Il s'agit notamment d'assimiler les besoins en développement de l'infrastructure, en numérisation du réseau et en déploiement de flexibilité. La planification anticipative nécessite des investissements et une formation préalable de la main-d'œuvre. La Commission européenne peut ouvrir la voie en encourageant les investissements anticipatifs par les Gestionnaires de réseau de distribution (GRD) et en identifiant les meilleures pratiques grâce à son nouveau Plan d'action européen pour les réseaux électriques, annoncé par Kadri Simson.

En attendant ce plan, plusieurs actions peuvent être promues à court terme pour optimiser les raccordements au réseau de distribution et accélérer l'intégration du photovoltaïque. Par exemple, les règles de raccordement au réseau diffèrent considérablement entre les pays de l'UE, en particulier au niveau de la basse tension. La standardisation de ces processus est essentielle. À cette fin, des nomenclatures et guides techniques nationaux devraient être établis pour décrire les procédures de raccordement, détailler les délais et les rôles des corps de métier impliqués dans le raccordement.



Par ailleurs, assurer une meilleure visibilité de la capacité de réseau disponible est essentiel pour les développeurs de projets afin de les aiguiller sur la meilleure implantation géographique de leurs nouvelles installations renouvelables. De nombreux GRD ont déjà élaboré des cartes de capacité de réseau et les ont rendues disponibles en ligne. A travers ce type d'outils, l'échange de données pourrait encore être amélioré si une nomenclature européenne normalisait la cartographie des réseaux.

Une autre piste est de prévoir, pour les petits projets photovoltaïques ou les installations de prosommateurs (producteurs-consommateurs), un système de notification simplifié pourrait être instauré en lieu et place des demandes de raccordement classiques soumises aux GRD, afin d'accélérer les raccordements de faible puissance. Les opérateurs de réseau devraient également être encouragés à inclure davantage de systèmes hybrides - une combinaison de sources d'énergie telles que le solaire et le stockage, ou le solaire et l'éolien - dans leurs plans de développement du réseau pour favoriser une plus rapide pénétration des énergies renouvelables et du stockage.

La PDG de SolarPower Europe, Walburga Hemetsberger, a déclaré : "L'avenir fondé sur les énergies renouvelables est déjà là. Nous devons nous assurer que les opérateurs de système et les producteurs d'énergie solaire travaillent ensemble pour l'accès des citoyens à l'énergie renouvelable, propre et peu coûteuse. Les raccordements au réseau sont l'un des principaux problèmes qui freinent une transition verte rapide. Les solutions existent ; une planification efficace, des investissements, de la flexibilité, de la numérisation, de l'innovation, sont autant d'axes qui doivent être développés grâce à un soutien politique au plus haut niveau."

Cela étant, malgré des processus de raccordement optimisés, l'intégration d'une part élevée de génération renouvelable, intermittente par essence, pourrait poser des défis en matière de stabilité du réseau. De fait, les instruments de flexibilité doivent être promus pour soulager les zones congestionnées et aider à équilibrer le réseau. Une fois cartographiées, toutes les solutions de flexibilité -de marché et contractuelles- telles que les accords de raccordement non-ferme (également qualifiés de "flexibles"), devraient être évaluées pour augmenter la capacité de flexibilité et aider les opérateurs à gérer la congestion du réseau.

La croissance renouvelable de l'Europe dépend d'une infrastructure électrique adaptée à sa mission. Nous demandons aux décideurs politiques de renforcer le rôle central du réseau de distribution dans la décarbonation de l'Europe en augmentant sa capacité, en simplifiant les autorisations de développement et en investissant dans sa numérisation.

FIN

Note aux rédacteurs :

Eurelectric représente les intérêts de l'industrie électrique européenne. Nous cherchons à contribuer à la compétitivité de notre industrie, à assurer une représentation efficace dans les affaires publiques et à promouvoir le rôle de l'électricité dans la promotion de la société.

Contact presse :

Eleonora RINALDI, Chargée de presse et des médias

Tél. : +32 473 401 729

Courriel : erinaldi@eurelectric.org